

Adaptation au changement climatique dans les territoires transfrontaliers

Défi majeur à l'échelle planétaire, les réponses au changement climatique et la prévention des risques concernent tous les échelons territoriaux. Quelle est la place des territoires transfrontaliers ? Quelles sont les bonnes pratiques, les actions à entreprendre ? Ce «focus» présente des initiatives exemplaires menées dans les régions transfrontalières ainsi qu'une série de recommandations pour favoriser leur développement.



VALLEE DE LA ROYA, FRANCE-ITALIE

© istock / bbsferrari



INONDATIONS EN BELGIQUE, ALLEMAGNE ET PAYS-BAS, JUILLET 2021

© DR

Contexte et enjeux

La notion de « changements climatiques », selon la Convention-cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC, 1992) renvoie à « des changements de climat qui sont attribués directement ou indirectement à une activité humaine altérant la composition de l'atmosphère mondiale et qui viennent s'ajouter à la variabilité naturelle du climat observée au cours de périodes comparables ». Face à la perte de biodiversité, à la montée du niveau de la mer, à des sécheresses de plus en plus fréquentes menaçant les systèmes naturels et la santé des personnes, des politiques se mettent en place afin de trouver des solutions applicables et durables pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et s'adapter aux impacts du changement climatique.

Pour lutter contre le changement climatique et la dégradation de l'environnement, l'**Accord de Paris**, premier accord mondial contraignant, a été adopté en 2015 afin d'inciter les Etats à limiter l'élévation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels et à promouvoir un développement à faible émission de gaz à effet de serre.

A l'échelle européenne, la Commission a lancé en 2019 son Pacte Vert pour l'Europe afin de transformer l'Union européenne en une économie moderne respectueuse de l'environnement, et efficace dans l'utilisation des ressources. A ce titre, elle a notamment pour objectif de garantir la fin des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

Au niveau français, la loi «Climat et Résilience» adoptée le 24 août 2021 vise notamment à :

- améliorer la qualité de l'air des grandes villes avec notamment le déploiement de Zones à Faibles Emissions dans les agglomérations métropolitaines de plus de 150 000 habitants ;
- lutter contre l'artificialisation des sols ;
- respecter l'objectif européen de baisse d'au moins 55% des émissions des gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030.

Enjeux pour les territoires transfrontaliers

Les conséquences du changement climatique sont multiples et dépassent les frontières, comme le démontrent les inondations qui ont touché en juillet 2021 la Belgique, l'Allemagne et les Pays-Bas, ou encore les ravages provoqués par la tempête Alex dans la Vallée de la Roya, à la frontière franco-italienne, en octobre 2020.

Ces interdépendances entre espaces contigus impliquent de trouver des solutions conjointes à l'adaptation au changement climatique et de gérer les risques naturels de part et d'autre de la frontière, à l'échelle transfrontalière.

Actions et initiatives dans les territoires transfrontaliers



FRONTIÈRE FRANCO-BELGE, HIVER 2016

© Projet Mageteaux

Pour la période 2021-2027, les programmes Interreg soutiennent, via l'objectif « Une Europe plus verte », des projets transfrontaliers qui traitent des questions de l'adaptation au changement climatique, de la prévention des risques et de la résilience face aux catastrophes.

Toutes les zones frontalières sont concernées par cette thématique, que ce soit les espaces naturels, ruraux ou les agglomérations urbaines. Toutefois, les risques naturels représentent un défi plus important dans les zones de massifs, le long des fleuves et des rivières, sur les zones côtières et marines, et dans les espaces naturels protégés.

Au-delà des projets de coopération sectoriels, l'adaptation au changement climatique et la prévention des risques nécessitent une approche globale à l'échelle du «bassin de vie transfrontalier».

Prévention et gestion des risques naturels

Traitant de risques naturels amenés à s'amplifier avec les conséquences du changement climatique, les projets SECURUS (FR-ES) et MAGETEAUX (FR-BE) favorisent la mise en place d'actions de sensibilisation auprès du grand public ainsi que les synergies entre acteurs transfrontaliers.

➤ Le projet SECURUS (FR-ES)

Ce projet répond au défi de sécuriser plusieurs itinéraires et espaces transfrontaliers (Bielsa-Aragnouet, Espace Pourtalet) qui demandent une surveillance et une réaction des acteurs du territoire à travers des actions qui dépassent les limites géographique et administratives, visant une meilleure coordination de leurs moyens humains et financiers. Afin de protéger les usagers, SECURUS travaille sur : la protection et la prévention des risques d'avalanches, de glissements et d'érosion des terres, liés à la foudre, ainsi que le développement et la mise à jour de plans d'actions binationaux articulés sur des équipes de première intervention. Le projet s'appuie sur l'expérience de deux structures transfrontalières: le Consortium Tunnel Bielsa-Aragnouet (2008) et le Groupement européen de coopération territoriale (GECT Espace Pourtalet (2011), fusionnés au sein du GECT Pyrénées-Pirineos en 2020, qui abordent des problématiques similaires en matière de risques naturels et recherchent des synergies et des solutions innovantes communes.

[La fiche projet sur le site de la MOT](#)

➤ Le projet MAGETEAUX (FR-BE)

A la frontière franco-belge, le projet Mageteaux vise à repenser les systèmes d'évacuation des eaux à la mer de Dunkerque et de Nieuport afin de limiter de futurs débordements.

Pour remédier à la situation, un dispositif d'écoulement temporairement partagé des eaux du canal de Furnes a été mis en place incluant une station de pompage sur le Speievaart en Flandre et une vanne aux 4 écluses à Dunkerque.

Le projet met en particulier l'accent sur des actions de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs transfrontaliers quant aux risques d'inondation et aux conséquences prévisibles du changement climatique.

[La fiche projet sur le site de la MOT](#)

Stratégies et outils de gouvernance transfrontaliers pour l'adaptation au changement climatique

Les outils de stratégie et de gouvernance offrent aux acteurs transfrontaliers des opportunités pour réduire la vulnérabilité de leur territoire face aux conséquences du changement climatique. Ces outils s'accompagnent d'une nécessité de collecter des données fiables pour assurer la compatibilité et la comparabilité des informations de part et d'autre de la frontière.

➤ Première stratégie pyrénéenne du changement climatique (2018-2024) de la CTP en transfrontalier (FR-ES)

La stratégie climatique de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP) fournit un cadre complémentaire aux stratégies déjà existantes proposées



ESPACE MONT-BLANC

par les sept territoires pyrénéens de France, d'Espagne et d'Andorre. Elle constitue la première stratégie transfrontalière d'adaptation au changement climatique prenant à la fois en compte les caractéristiques d'un territoire de montagne mais également sa dimension transfrontalière. Cette stratégie pyrénéenne transfrontalière inclut clairement le changement climatique comme l'une des principales menaces affectant l'ensemble des territoires pyrénéens. Elle présente une vision pour l'horizon 2050 pour faire des Pyrénées un territoire résilient aux effets du changement climatique ainsi que des objectifs stratégiques comprenant :

- la gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- la contribution à la transition écologique et juste ;
- la contribution à une gouvernance qui favorise l'échange de connaissances, la coopération et la coordination...

[La fiche projet sur le site de la MOT](#)

➤ AdaPT Mont-Blanc - Adaptation de la Planification Territoriale aux Changements Climatiques de l'espace Mont-Blanc (FR-IT-CH)

Le projet «AdaPT Mont-Blanc» intègre le défi de l'adaptation au changement climatique dans les outils et les pratiques de planification et d'aménagement du territoire dans l'Espace Mont-Blanc, en tant que région pilote du milieu montagnard transfrontalier, réunissant Savoie, Haute-Savoie, Vallée d'Aoste et Valais. Il développe des instruments de planification et de gestion pouvant être intégrés et adoptés par les institutions publiques à différents niveaux (local et régional), à travers un parcours participatif, une approche intersectorielle et transfrontalière. L'organisation de rencontres et ateliers thématiques transfrontaliers permet notamment d'orienter les activités techniques du projet en fonction des besoins concrets du territoire et de réfléchir à des solutions d'adaptation aux effets des changements climatiques. En parallèle, le projet met en

© DR



LES PYRÉNÉES

place des instruments fonctionnels pour la planification territoriale grâce à une activité de collecte et d'analyse des bonnes pratiques déjà adoptées.

[La fiche projet sur le site de la MOT](#)

Production de bases de connaissances et renforcement de l'observation

Les bases de connaissances et le renforcement des capacités d'observation des données en transfrontalier permettent d'assurer la compatibilité et la comparabilité des informations (par exemple la mesure des pollutions, de l'activité sismique, etc.). En matière de changement climatique, deux observatoires, l'un à la frontière franco-espagnole et l'autre au sein de l'Espace Mont Blanc, sont emblématiques de ce travail de collecte de l'information pour faire face et s'adapter au changement climatique.

➤ Observatoire pyrénéen du changement climatique (FR-ES)

Créé en 2010, l'Observatoire Pyrénéen du Changement Climatique est issu d'une initiative transfrontalière de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), réunissant la Principauté d'Andorre et les Régions françaises de la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie, ainsi que les communautés autonomes espagnoles Aragon, Catalogne, Euskadi et Navarre. L'Observatoire vise à mutualiser les connaissances existantes sur les impacts du changement climatique dans les Pyrénées et à engager des études et réflexions afin de s'adapter à ses effets. Il constitue une plateforme de référence sur les questions d'adaptation au changement climatique dans les écosystèmes de montagne.

[La fiche projet sur le site de la MOT](#)

➤ Observatoire du Mont Blanc (FR-IT-CH)

L'Observatoire du Mont-Blanc est un outil transfrontalier d'information et d'évaluation du territoire du Mont-Blanc, garantissant le suivi des programmes et des actions envisagées par l'Espace Mont-Blanc. Il constitue une référence pour repérer les informations utiles à la concrétisation de bonnes pratiques de durabilité pour les communautés de l'Espace Mont-Blanc. Pour ce faire, l'Observatoire effectue des analyses territoriales transnationales (socio-économiques et environnementales) sur une méthodologie commune afin de construire ses scénarios sur l'évolution de l'état du territoire du massif.

Recommandations



L'adaptation au changement climatique et la prévention des risques nécessitent une approche globale à l'échelle des territoires. Les acteurs locaux, souvent limités en termes de capacité juridique, humaine ou financière doivent pouvoir s'appuyer sur les échelons supérieurs pour ce faire.

1. Faciliter la coordination des actions d'adaptation au changement climatique et leur planification au niveau local transfrontalier :

- **Construire une maîtrise d'ouvrage transfrontalière des actions** en vue de l'adaptation aux changements climatiques et de la gestion des risques, portée par les collectivités et les acteurs locaux, dotée d'un support juridique (convention, structure comme le GECT, etc.).
- **Trouver des mécanismes de financement des investissements transfrontaliers**, et les appuyer par des co-financements régionaux, nationaux et européens (programmes Interreg, programmes régionaux FEDER, FEADER ou FEAMP), intervenant le cas échéant conjointement (Investissements territoriaux intégrés, développement local, etc.).
- **Développer l'observation partagée** (SIG, etc.) et **les volets transfrontaliers des Plans Climat Energie Territoriaux** pour les territoires frontaliers.
- **Renforcer l'implication** des élus, la sensibilisation et la participation des citoyens et des entreprises.

2. Développer une gouvernance multi-niveaux de l'adaptation au changement climatique en transfrontalier avec l'appui du niveau régional/national :

- **Appuyer, notamment au niveau régional, les collectivités locales** dans l'exercice de leurs compétences en matière d'adaptation au changement climatique et de gestion des risques transfrontaliers.

- **Organiser la coordination par frontière aux niveaux supérieurs** (régional, national) dans le cadre d'accords bi/multi latéraux, en associant les collectivités locales (sur le modèle de la gouvernance des stratégies des macrorégions de la Mer Baltique, du Danube ou de la SUERA).
- **Coordonner, adapter et harmoniser les législations et les réglementations juridiques et techniques** nationales et régionales en fonction des besoins des territoires transfrontaliers.

3. Soutenir les actions transfrontalières pour l'adaptation au changement climatique et de la gestion des risques à l'échelle européenne :

- **Adapter le cadre européen** (législations et initiatives communautaires) à la spécificité du transfrontalier.
- **Développer les méthodologies et harmoniser les données**
- **Faciliter la capitalisation et le transfert d'expériences** entre territoires transfrontaliers en matière de changements climatiques et de prévention des risques.

Ce document a été réalisé à partir des contenus du site de la MOT, dont les ressources sur la coopération transfrontalière sont organisées en rubriques thématiques et territoriales.

➤ [Le thème «Adaptation au changement climatique» sur le site de la MOT.](#)

Date de publication : Octobre 2022.